

PRÉFET DE LA MANCHE

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de Normandie

Saint-Lô, le 2 mars 2017

Unité Départementale de la Manche

Nos réf : 2017-83 bis
Affaire suivie par : Esther CHEKROUN
Courriel : esther.chekroun@developpement-durable.gouv.fr

Tél. 02 50 71 50 54 – Fax : 02 50 71 50 59

- Objet :**
- Société DCNS à Cherbourg en Cotentin
 - Surveillance piézométrique
- PJ :**
- Projet d'arrêt préfectoral complémentaire

A EXPLOITANT :

Nom du demandeur : DCNS
Forme juridique : Société Anonyme
Adresse du siège social : 40-42 rue du Docteur Finlay
75732 PARIS Cedex 15
Téléphone : 01 40 59 50 00
Adresse des installations : Place Bruat
BP 440
50100 CHERBOURG OCTEVILLE
SIRET du siège social : 441 133 808 00028
Nombre de salariés DCNS : 13 648
dans le monde (10 pays)
Nombre de salariés DCNS à : 2 387 dont 10 dédiés au chantier de la déconstruction des sous-marins (+ 60
Cherbourg en Cotentin agents de sociétés sous-traitantes)
Interlocuteurs : M. LECERF Eric, Directeur Direction G2SE
M. DUFOUR Patrick, Responsable environnement Direction G2SE

B NATURE DU DOSSIER

La société DCNS a étendu le spectre de ses activités avec la déconstruction de sous-marins en 2016. L'arrêté préfectoral complémentaire du 26 juin 2016 a modifié les prescriptions de l'arrêté préfectoral d'autorisation initial du 1^{er} juillet 2008. Cette modification a par erreur supprimé la surveillance piézométrique mise en place à la suite d'une évaluation de l'état de pollution des sols entre 2002 et 2003.

Le présent projet d'arrêté préfectoral complémentaire vise à rétablir cette surveillance piézométrique semestrielle. Le réseau est constitué de 9 piézomètres.

C PROPOSITION DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES

Au vu de ce qui précède, nous proposons à Monsieur le Préfet de la Manche de renouveler l'obligation de surveillance piézométrique prescrite à la société DCNS à Cherbourg en Cotentin. Le projet d'arrêté préfectoral ci-annexé a été rédigé à cette fin.

L'inspecteur de l'environnement


Esther CHEKROUN

**Le chef de l'Unité Départementale de la Manche
Inspecteur de l'environnement**


Jean-Pierre ROPTIN

Copie : DREAL SRI